



MAIRIE

2 place de la Mairie - 85480 BOURNEZEAU

02 51 40 71 29 - mairie@bournezeau.fr

www.bournezeau.fr



Cher-es habitant-es,

Nous tenons d'abord à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs qui se sont déplacés aux urnes. Alors même qu'une seule liste se présentait, vous avez été nombreux à participer et à nous accorder votre confiance. Nous mesurerons chaque jour la responsabilité qui nous incombe et ferons tout notre possible pour être dignes de cet engagement.

Ce premier bulletin est volontairement léger. Depuis les élections, les équipes sont au travail, mais les délais très courts nous ont conduits à privilégier un format simple. Nous vous proposerons un bulletin plus complet en fin d'année.

L'objectif de cette édition est avant tout de vous présenter l'équipe municipale et d'inviter les habitants à rejoindre les différents comités et espaces de participation. Nous souhaitons associer les citoyennes et les citoyens aux choix que nous faisons, parce qu'une commune se construit collectivement. Nous comptons donc sur vous : votre implication sera notre plus grande force. Créons les conditions pour se souvenir que nous sommes tous responsables des choix que nous faisons, afin de construire ensemble des présents et des lendemains plus heureux.

Nous avons voulu une équipe représentative de notre territoire : du bourg aux villages, des générations différentes, des parcours variés, des sensibilités diverses. Chacune et chacun apporte ses compétences, son expérience et son regard.

Trois engagements guidaient la constitution de notre liste :

- œuvrer dans un esprit de rassemblement et d'intérêt général ;
- refuser toute idée de haine, de racisme ou d'exclusion ;
- soutenir la transition énergétique, la sobriété et les projets d'avenir déjà engagés sur notre commune.

Nous avons aussi fait le choix de partager les responsabilités : six adjoints, cinq conseillers délégués, et une organisation pensée pour le collectif. Car la notion d'équipe est essentielle. Mathilde Mandin, Maire déléguée et Jeannick Deborde siègent au bureau communautaire.

Le mandat qui s'ouvre sera sans doute marqué par des contraintes financières importantes. Nous ne sommes pas des magiciens, simplement une équipe de bonne volonté, portée par l'envie d'agir. Mais nous savons une chose : notre plus grande force sera l'implication de chacune et chacun d'entre vous.

Cultiver nos liens, c'est croire en l'autre. C'est prendre soin. C'est grandir côte à côte.

À Bournezeau, le futur se construira ensemble. Alors, plus que jamais : cultivons nos liens.

Jérôme AUBINEAU,
Maire de Bournezeau,

Mathilde MANDIN, Maire déléguée
de Saint Vincent Puymaufrais



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE :

Du 6 juillet et jusqu'au 28 août, la Mairie sera ouverte tous les matins, de 8h30 à 12h30 et fermée les après-midis.



Toutefois, si vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

PRIS Sur le vif



21/03/2026 : Installation
du nouveau Conseil Municipal.



08/04/2026 : Installation
de l'instance dirigeante de la Communauté
de Communes du Pays de Chantonnay.



23/04/2026 :
Rencontre agents / élus.



Envie de participer à la vie communale aux côtés de vos élus ?

Rejoignez un ou plusieurs comités consultatifs en lien avec les commissions municipales de votre choix (voir détails ci-dessous).

Pour vous inscrire, contactez-nous par courriel à mairie@bournezeau.fr ou par courrier en précisant votre nom, prénom, adresse, téléphone et mail.

Commissions	Référent par délégation du Maire	Membres (élus du Conseil Municipal)
Aménagement du territoire Urbanisme, Espaces verts et patrimoine naturel, Propreté de la ville, Cimetières, Défense de l'environnement et transition énergétique, Mobilité, Stratégie patrimoniale.	Jeannick DEBORDE	Pierre BAZIN, Monique BROCHARD, Daniel CORBINUS, Christophe DIBON, David LORIEU, Marc LORIEUX, Rémi PELON
Développement durable Randonnée/ sentiers/ environnement, Fourrière animale, Défense animale, chasse, pêche.	Marc LORIEUX	Tatiana BALLET, Jeannick DEBORDE, Clémence LAURIOL FRISQUE
Voirie - Réseaux - Matériel technique	David LORIEU	Pierre BAZIN, Daniel CORBINUS, Jeannick DEBORDE, Mathieu GRIMAUD, Rémi PELON
Bâtiments - Équipements publics Gestion des salles.	Philippe BREGEON	Pierre BAZIN, Tatiana BALLET, Nadine BÉLY, Éric BRÉMOND, Daniel CORBINUS, Christophe DIBON, Mathieu GRIMAUD, Sabrina GRIMAUD, Sandrine KIRKET
Ressources et moyens Budget principal et budgets annexes.	Mathilde MANDIN	Nadine BÉLY, Monique BROCHARD, Christophe DIBON, Mathieu GRIMAUD, Peggy GUILMINEAU, Sandrine KIRKET, David LORIEU, Marc LORIEUX
Cérémonies officielles Préparation et organisation des manifestations, associations patriotiques, illuminations de Noël/feu d'artifice, relations avec le centre de secours.	Anne-Marie DAVIEAU	Amélie BAUDET, Pierre BAZIN, Sabrina GRIMAUD, Sandrine KIRKET
Relations avec le monde associatif Relations avec les associations loisirs et sports mécaniques Associations sportives et équipements sportifs.	Nadine BÉLY Mickaël GUILBAUD	Philippe BREGEON, Monique BROCHARD, Aurore DAVIEAU, Sabrina GRIMAUD
Affaires scolaires Relations avec les écoles, Temps méridien : animation Temps méridien : restauration.	Amélie BAUDET Monique BROCHARD Anne-Marie DAVIEAU	Aurore DAVIEAU, Jeannick DEBORDE, Mathieu GRIMAUD, Sabrina GRIMAUD, Sandrine KIRKET, Marc LORIEUX
Enfance - jeunesse Accueil de loisirs et périscolaire, Convention Territoriale Globale CTG, Relations avec les partenaires institutionnels et associatifs, Aires de jeux, Ambassadeurs citoyens.	Amélie BAUDET	Pierre BAZIN, Éric BRÉMOND, Aurore DAVIEAU, Sabrina GRIMAUD, Peggy GUILMINEAU, Sandrine KIRKET
Culture et patrimoine Relations avec les associations culturelles de loisirs créatifs et patrimoniales, Programmation culturelle, Lien avec les amis de la bibliothèque et suivi du projet médiathèque (lecture publique), avec le service culturel intercommunal et avec les partenaires institutionnels et associatifs.	Peggy GUILMINEAU	Pierre BAZIN, Amélie BAUDET, Éric BRÉMOND, Anne-Marie DAVIEAU, Christophe DIBON, Clémence LAURIOL FRISQUE Référent Patrimoine / Commission Histoire : Pierre BAZIN
Tourisme et communication Suivi des actions touristiques et de communication - Gestion du camping.	Nadine BÉLY	Amélie BAUDET, Éric BRÉMOND, Christophe DIBON, Peggy GUILMINEAU, Mathilde MANDIN
Relations avec le monde économique/ professionnels de santé Relations avec les associations des commerçants artisans, avec le monde agricole, avec les entreprises, et avec le monde de la santé.	Jérôme AUBINEAU	Monique BROCHARD, Daniel CORBINUS, Aurore DAVIEAU, Jeannick DEBORDE, Peggy GUILMINEAU, David LORIEU, Mathilde MANDIN
Autres : pas d'inscription possible		
CCAS - Affaires sociales Foyer Soleil	Monique BROCHARD Anne-Marie DAVIEAU	Élections des membres du Conseil d'administration par le Conseil Municipal et désignation par arrêté du Maire

RENCONTRE AVEC Vos élus

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur Le Maire ou un autre élu, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous par mail à mairie@bournezeau.fr ou par téléphone ☎ **02.51.40.71.29**.

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

VOS NOUVEAUX ÉLUS 2026-2032



Jérôme AUBINEAU
Maire de BOURNEZEAU



Jeannick DEBORDE
1^{er} adjoint



Mathilde MANDIN
Maire déléguée de Saint
Vincent Puymaufrais
2^e adjointe



Philippe BREGEON
3^e adjoint



Monique BROCHARD
4^e adjointe



David LORIEU
5^e adjoint



Amélie BAUDET
6^e adjointe



Anne-Marie DAVIEAU
Conseillère déléguée



Nadine BÉLY
Conseillère déléguée



Mickaël GUILBAUD
Conseiller délégué



Peggy GUILMINEAU
Conseillère déléguée



Marc LORIEUX
Conseiller délégué



Tatiana BALLET
Conseillère municipale



Pierre BAZIN
Conseiller municipal



Éric BRÉMOND
Conseiller municipal



Daniel CORBINUS
Conseiller municipal



Aurore DAVIEAU
Conseillère municipale



Christophe DIBON
Conseiller municipal



**Clémence LAURIOL
FRISQUE**
Conseillère municipale



Mathieu GRIMAUD
Conseiller municipal



Sabrina GRIMAUD
Conseillère municipale



Sandrine KIRKET
Conseillère municipale



Rémi PELON
Conseiller municipal

LES PROJETS *en cours*

Opération mixte de deux commerces et deux logements : « Maison Meunier »

Les travaux du projet poursuivent leur avancement conformément au calendrier prévisionnel.

Concernant la Maison Meunier (commerce 1), les travaux de clos et couvert sont actuellement en cours. Les interventions portent notamment sur la toiture, avec une attention particulière accordée à la conservation des deux souches de cheminées existantes.

Pour l'extension accueillant le commerce 2 au rez-de-chaussée ainsi que deux logements T2 indépendants à l'étage, les travaux de clos et couvert sont désormais achevés. Les travaux d'aménagement intérieur se poursuivent actuellement, notamment avec la réalisation du cloisonnement des deux logements.

Les aménagements extérieurs avancent également. Les murets en pierre existants sont conservés et font l'objet de travaux de renforcement. Le projet prévoit par ailleurs la création d'une aire de stationnement pour les vélos, de huit places de stationnement pour véhicules, ainsi que l'aménagement d'un espace enherbé au sein de la cour des logements. Un éclairage par bornes des cheminements piétons internes est également prévu.

La fin des travaux est programmée pour l'été 2026.



Les travaux de la place :

un projet pour aujourd'hui... et pour demain

Ce projet évolutif entre dans sa première phase de réalisation, consacrée au cœur de la place. À terme, cet espace deviendra un véritable lieu de vie, entièrement réaménagé, avec une large place accordée aux piétons tout en conservant 28 places de stationnement, dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite.

L'ambition est de créer un lieu d'échanges, de rencontres et de partage, tout en renforçant l'attractivité du centre-bourg, en fédérant les habitants et les acteurs locaux, et en favorisant de nouveaux usages.

Les travaux permettront également de préserver les grands arbres existants, de rendre les sols plus perméables afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales et d'enrichir le cadre de vie grâce à de nouvelles plantations. Des assises, des appuis-vélos et une végétalisation devant les habitations viendront compléter cet aménagement pensé pour le confort de tous. La canicule de juin nous démontre que nous devons apporter davantage de fraîcheur à nos bourgs.

La première tranche des travaux a débuté le 26 mai pour une durée estimée de 4 à 6 mois (le temps d'engazonnement). Durant cette période, l'accès à la place est interdit. Des stationnements de proximité restent toutefois disponibles : allée de l'Europe, près de la Stèle, au Vieux Château, à la salle du Mitan et place des Papillons.

La commune de Bournezeau est pleinement consciente des désagréments

que ces travaux peuvent occasionner. Ils viennent bousculer momentanément nos habitudes et s'ajoutent en effet au chantier de restauration de l'église, ce qui rend le stationnement et la circulation plus contraignants pendant plusieurs mois. Ils sont cependant indispensables pour préparer un centre-bourg plus agréable, plus durable et plus vivant pour les années à venir.

Nous remercions chaleureusement les habitants, les commerçants et les usagers pour leur compréhension et leur patience. Ces aménagements représentent un investissement important pour l'avenir de notre commune et permettront d'offrir, demain, un centre-bourg plus agréable, plus accessible et plus convivial.

Pour toute question, vous pouvez contacter R Access, médiateur des travaux, représenté par Jean-Luc Thibaudau au ☎ **06 66 26 56 31**

ou ✉ **contact.r.access@gmail.com**

➔ Informations complémentaires et plan du projet dans les actualités du site internet : **www.bournezeau.fr**



Recensement de la population - 2027

La commune de Bournezeau procèdera au recensement de la population du 21 janvier au 20 février 2027, une opération organisée tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants. Ce recensement permet de connaître précisément la population et ses caractéristiques afin d'adapter les équipements, les services publics et les financements de l'État. **La participation est obligatoire pour tous les habitants concernés.** Les données recueillies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques par l'INSEE.

Les habitants pourront répondre en ligne ou via un questionnaire remis par un agent recenseur.

Pour assurer cette mission, la commune recrutera plusieurs agents recenseurs.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent se faire connaître à : ✉ **virginie.enfrin@bournezeau.fr**

La mobilisation de tous est essentielle pour la réussite de cette démarche citoyenne.



PRIS *Sur le vif*



25/04/2026 : Portes ouvertes Terrain de tennis.



26/04/2026 : Conférence sur l'occupation et la résistance en Vendée.



16/05/2026 : Accueil d'un groupe de randonneurs du Lot et Garonne.



08/05/2026 : Cérémonies patriotiques.



02/05/2026 : Les élus à votre écoute sur le marché.